

UN IMMEUBLE EN BOIS DE 50 MÈTRES À PARIS



◆ Perspective depuis la rue Jean-Baptiste Berlier

PRESSE PARIS HABITAT

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

www.parishabitat.fr



UN IMMEUBLE EN BOIS DE 50 MÈTRES À PARIS

Dans le cadre de l'opération d'aménagement Paris Rive Gauche, Paris Habitat va construire un immeuble à Paris d'une hauteur de 50 mètres en structure bois. Il abritera une résidence universitaire pour étudiants doctorants et jeunes chercheurs.

Voisin de la tour de la biodiversité également réalisée par Paris Habitat, ce nouvel immeuble en bois participera à la dynamique contemporaine développée sur ce secteur (Paris 13^e), dont l'aménageur est la Semapa, en s'intégrant au sein de programmes novateurs aux dimensions environnementales et durables. Cette future résidence universitaire sera gérée par le CROUS de Paris et accueillera des étudiants doctorants et jeunes chercheurs. Elle sera composée d'environ 210 logements avec 15 T2 qui offriront la possibilité de colocation.

La résidence sera dotée de nombreux espaces partagés avec des services innovants et connectés (type learning-center, fablabs, terrasses collectives...). Ce programme intégrera des technologies «connectées», avec la mise en œuvre de dispositifs de contrôle et de suivi individualisés de la consommation énergétique dans un souci pédagogique et de maîtrise des consommations. Le déploiement de technologies permettra aussi la gestion, l'appropriation et les échanges au sein de la résidence par les usagers. Ces choix chercheront à s'appuyer autant que possible sur l'écosystème économique local, notamment riche en startups. Des commerces et une future sortie de la station métro (prolongation ligne 10 – ouverture prévisionnelle 2025) compléteront le programme. Sur le principe constructif, la pré-fabrication en usine, permise par l'utilisation du bois, optimisera la phase chantier dans sa durée et réduira aussi les nuisances du chantier sur site. La résidence répondra aux exigences du Plan climat de la ville de Paris et du Plan biodiversité et atteindra les labels Bâtiment bas carbone (BBCA) et E+C- (Bâtiment à énergie positive et réduction carbone). Ce programme innovant démarrera fin 2018 et sera livré en 2020.

La technicité spécifique des bâtiments de grande hauteur bois nécessite d'associer dès la phase de conception, les entreprises et les industriels du bois à l'équipe de maîtrise d'œuvre, d'où le choix d'une procédure en conception/réalisation pour la construction de cet immeuble. Il s'agit de confier simultanément la conception et la réalisation des travaux à un groupement d'opérateurs économiques. Cette nouvelle forme de marché permet de tenir le délai global de réalisation mais aussi de mieux maîtriser les coûts. Paris Habitat a retenu le groupement Bouygues/Brezillon/Lavergne/Woa/Egis.

La construction de cet immeuble en bois s'inscrit dans l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI), lancé en 2016 par le PUCA et ADIVbois auprès des territoires pour la construction des premiers Immeubles à Vivre en Bois « démonstrateurs » de grande hauteur. Par ailleurs, Paris Habitat est signataire depuis 2015 de la charte « bois construction publique exemplaire » qui incite les maîtres d'ouvrages publics et les bailleurs sociaux d'Île-de-France, à augmenter la part du bois dans la construction et la rénovation de bâtiments. Sa mise en œuvre structurelle sur un immeuble de grande hauteur revêt un caractère particulièrement innovant et performant en termes d'énergie grise et de bâtiment bas carbone.

PRESSE PARIS HABITAT

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

www.parishabitat.fr

